

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/07/2024 - 12901 - 1989 B 00547 - 350 012 522 - ARIANESPACE PARTICIPATION

BILAN au 31 décembre 2023

Certifié conforme à l'original



ACTIF	Note	AU 31.12.2023		AU 31.12.2022		PASSIF	Note	AVANT REPARTITION	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET			AU 31.12.2023	AU 31.12.2022
CAPITAL SOUSCRIPT NON APPELÉ (I)		0	0	0	0	CAPITAUX PROPRES			
ACTIF IMMOBILISE						CAPITAL dont versé: 3 937 983 €	3	3 937 983	3 937 983
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						PRIME D'APPORT		363 388	363 388
Concessions, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires						RESERVE LEGALE		393 798	393 798
Autres immobilisations incorporelles						RESERVE STATUTAIRE ORDINAIRE		0	0
Immobilisations incorporelles en cours						REPORT A NOUVEAU		-24 111 908	23 422 769
Avances et acomptes						RESULTAT DE L'EXERCICE		-25 867 605	-47 534 676
Sous total		0	0	0	0	Sous total : situation nette		-45 284 344	-19 416 738
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						PROVISIONS REGLEMEENTEES			
Constructions						Total I	3	0	0
Installations techniques, matériel et outillage								-45 284 344	-19 416 738
Autres immobilisations						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Immobilisations corporelles en cours						Total II		48 387 444	22 653 300
Avances et acomptes								48 387 444	22 653 300
Sous total		0	0	0	0				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						DETTES			
Participations	1	188 532 202	184 521 939	4 010 263	4 010 263	DETTES FINANCIERES			
Créances rattachées à participation						Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Prêts		5	5	0	0	Emprunts, dettes financières diverses		0	0
Autres		188 532 207	184 521 944	4 010 263	4 010 263	Sous total		0	0
Sous total		188 532 207	184 521 944	4 010 263	4 010 263				
ACTIF CIRCULANT						AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES			
STOCKS ET EN COURS						DETTES D'EXPLOITATION			
Matières premières & autres approvisionnements						Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0	0
En cours production (services)						Dettes fiscales et sociales		0	0
Autres		0	0	0	0	Autres		0	0
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES						Sous total		0	0
Créances clients et comptes rattachés									
Autres		0	0	0	0	DETTES DIVERSES			
Créances diverses	2	420 086	0	420 086	510 548	Sur Immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres		0	0	0	0	Fiscales (Impôts s/ bénéfices)		0	0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES						Autres		1 518 935	1 338 706
Autres		191 686	0	191 686	54 457	Sous total		1 518 935	1 338 706
Sous total		611 772	0	611 772	565 005				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE						PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE			
Autres		0	0	0	0	Total III		1 518 935	1 338 706
Sous total		611 772	0	611 772	565 005				
CH A REPART S/PLUSIEURS EXERCICES(IV)						ECART DE CONVERSION PASSIF (IV)			
Autres		0	0	0	0			0	0
Sous total		0	0	0	0			0	0
ECART DE CONVERSION ACTIF (V)						TOTAL GENERAL (I à IV)		4 622 035	4 575 268
Autres		0	0	0	0				
Sous total		0	0	0	0				
TOTAL GENERAL (I à V)		189 143 979	184 521 944	4 622 035	4 575 268			4 622 035	4 575 268

BILAN au 31 décembre 2023

Certifié conforme à l'original



ACTIF	Note	AU 31.12.2023		AU 31.12.2022		PASSIF	Note	AVANT REPARTITION	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET			AU 31.12.2023	AU 31.12.2022
CAPITAL SOUSCRIPT NON APPELÉ (I)		0	0	0	0	CAPITAUX PROPRES		3 937 983	3 937 983
ACTIF IMMOBILISE						CAPITAL dont versé: 3 937 982,99 €	3	3 937 983	3 937 983
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						PRIME D'APPORT		363 388	363 388
Concessions, brevets, licences, marques procédés, droits et valeurs similaires						RESERVE LEGALE		393 798	393 798
Autres immobilisations incorporelles						RESERVE STATUTAIRE ORDINAIRE		0	0
Immobilisations incorporelles en cours						REPORT A NOUVEAU		-24 111 908	23 422 769
Avances et acomptes						RESULTAT DE L'EXERCICE		-25 867 605	-47 534 676
Sous total		0	0	0	0	Sous total : situation nette		-45 284 344	-19 416 738
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						PROVISIONS REGLEMEENTEES		0	0
Constructions						Total I	3	-45 284 344	-19 416 738
Installations techniques, matériel et outillage						PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Autres immobilisations						Total II		48 387 444	22 653 300
Immobilisations corporelles en cours								48 387 444	22 653 300
Avances et acomptes						DETTES			
Sous total		0	0	0	0	DETTES FINANCIERES			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		0	0
Participations	1	188 532 202	184 521 939	4 010 263	4 010 263	Emprunts, dettes financières diverses		0	0
Créances rattachées à participation		5	5	0	0	Sous total		0	0
Prêts		188 532 207	184 521 944	4 010 263	4 010 263	AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES			
Autres		188 532 207	184 521 944	4 010 263	4 010 263	DETTES D'EXPLOITATION			
Sous total						Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
ACTIF CIRCULANT						Dettes fiscales et sociales			
STOCKS ET EN COURS						Autres			
Matières premières & autres approvisionnements						Sous total		0	0
En cours production (services)						DETTES DIVERSES			
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES						Sur Immobilisations et comptes rattachés			
Créances clients et comptes rattachés						Fiscales (Impôts s/ bénéfices)			
Autres						Autres			
CREANCES D'EXPLOITATION						Sous total	4	1 518 935	1 338 706
Créances clients et comptes rattachés						PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
Autres						Total III		1 518 935	1 338 706
CREANCES DIVERSES	2	0	0	0	0	ECART DE CONVERSION PASSIF (IV)		0	0
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES						TOTAL GENERAL (I à IV)		4 622 035	4 575 268
Autres		420 086	0	420 086	510 548				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE									
Total III		611 772	0	611 772	565 005				
CH A REPART S/PLUSIEURS EXERCICES(IV)									
CH A REPART S/PLUSIEURS EXERCICES(IV)		0	0	0	0				
ECART DE CONVERSION ACTIF (V)									
ECART DE CONVERSION ACTIF (V)		0	0	0	0				
TOTAL GENERAL (I à V)		189 143 979	184 521 944	4 622 035	4 575 268				

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2023

(Euros)

	Réf	AU 31/12/2023	AU 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Montant net du chiffre d'affaires			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Autres produits			
TOTAL I		0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Coût d'achat des marchandises vendues			
Achats stockés d'approvisionnements			
Variation de stocks d'approvisionnements			
Achats non stockés de matières et fournitures			
Achats de sous-traitances			
Services extérieurs			
Personnel extérieur à l'entreprise			
redevances de crédit bail (mobilier)			
Autres services extérieurs		31 159	28 290
Consommations en provenance de tiers		31 159	28 290
Impôts sur rémunérations			
Autres impôts		382	387
Impôts, taxes et versements assimilés		382	387
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements des immobilisations			
Dotations aux provisions :			
pour risques et charges d'exploitation			
pour dépréciation des actifs circulant			
Autres charges de gestion courantes (redevances)		73 441	76 765
TOTAL II		104 982	105 442
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-104 982	-105 442
QUOTES PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III et IV)		0	0
PRODUITS FINANCIERS			
Des participations			
Valeurs mobilières et autres créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, et transfert de charges			
Différences positives de change			
Produits nets cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL V		0	0
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions		25 734 144	47 427 693
Intérêts et charges assimilés		29 630	1 600
Différences négatives de change			
Charges nettes cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
TOTAL VI		25 763 774	47 429 293
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	5	-25 763 774	-47 429 293
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		-25 868 756	-47 534 735
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises s/ provisions et transferts de charges			
TOTAL VII		0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
TOTAL VIII		0	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		0	0
PARTICIPATION DES SALARIES (IX)		0	0
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	6	-1 151	-59
TOTAL PRODUITS (I + III + V + VII)		0	0
TOTAL CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		25 867 605	47 534 676
BENEFICE ou PERTE		-25 867 605	-47 534 676

Procès-verbal
de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
du 10 juin 2024

Le dix juin deux mille vingt-quatre, à dix heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'Administration, dans les locaux d'ArianeGroup situés immeuble le Ponant A (9^{ème} étage), 19 rue Leblanc, 75015 Paris.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Martin SION, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, préside la séance.

Monsieur Martin SION représentant la société ArianeGroup Holding, et Monsieur Marc DUBOIS, représentant la société SABCA, détenant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs et déclarent accepter cette fonction.

Monsieur Michel DOUBOVICK est désigné comme Secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Christophe GOUDARD représentant le cabinet Ernst & Young, co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur Jean-Luc BARLET représentant le cabinet MAZARS, co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société régulièrement convoqué, est présent.

Les actionnaires présents et représentés possèdent 393.373.269 actions, soit plus d'un cinquième des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les documents suivants :

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- l'inventaire et les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2023,
- les rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission sur les comptes sociaux, ainsi que sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce,
- le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la Société, et leur ont été communiqués avec la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société et du Groupe et présentation, par le Conseil, des comptes de l'exercice 2023
2. Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission sur les comptes sociaux et consolidés et sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce
3. Approbation desdits Rapports ainsi que des comptes et opérations de l'exercice 2023
4. Affectation des résultats de l'exercice 2023
5. Ratification de la cooptation de M. Jens Franzeck en qualité d'administrateur
6. Pouvoirs pour les formalités légales

Monsieur Stéphane Israël résume ensuite l'activité d'Arianespace SAS durant l'exercice 2023 et sa situation financière ainsi que les principaux éléments ressortant des comptes sociaux 2023 d'Arianespace Participation. Monsieur Martin Sion expose ensuite le statut des discussions en cours sur la LED à la suite des décisions du Conseil de l'ESA de Séville de novembre 2023. Arianespace a été sollicitée par l'Agence Spatiale Européenne (ESA) pour obtenir sa position sur l'évolution structurelle qu'Arianespace compte mener en conséquence de l'arrêt de l'exploitation de Vega par Arianespace. Il est proposé d'envoyer aux actionnaires le memorandum d'Arianespace qui a été communiqué à l'ESA.

Monsieur Jean-Luc BARLET représentant le cabinet MAZARS, co-Commissaire aux comptes titulaire expose enfin brièvement le contenu de leurs rapports sur les comptes sociaux d'Arianespace Participation.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce, déclare approuver dans toutes ses parties le contenu de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu :

- la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de la société et du Groupe pendant l'exercice 2023 et sur les comptes dudit exercice,
- et la lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission sur les comptes sociaux au cours de cet exercice,

approuve les comptes sociaux dudit exercice, comprenant le Compte de Résultat, le Bilan et son Annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

L'Assemblée Générale, prend acte que la Société n'a pas engagé, au cours de l'exercice écoulé, de dépenses ou charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un résultat déficitaire de 25 867 605,20 €, décide de l'affecter comme suit :

1. Origine des fonds

Report à nouveau débiteur	-24 111 907,56 €	
Déficit de l'exercice 2023	<u>-25 867 605,20 €</u>	
Total à reporter :		-49 979 512,76 €

2. Affectation

Dotation au poste report à nouveau débiteur	<u>-49 979 512,76 €</u>	
Total affectation :		-49 979 512,76 €

3. Après affectation du résultat de l'exercice

La situation nette de la société s'établira, au 31 décembre 2023, de la manière suivante :

Capital social	3 937 982,99 €	
Prime d'apport	363 387,64 €	
Réserve légale	393 798,30 €	
Report à nouveau débiteur	<u>-49 979 512,76 €</u>	
Situation nette :		-45 284 343,83 €

L'Assemblée Générale rappelle de plus qu'au titre des trois (3) derniers exercices, le montant du dividende mis en distribution a été le suivant :

Années	Dividende
2020	0,00 €
2021	0,00 €
2022	0,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, en qualité d'Administrateur, de M. Jens FRANZECK, faite par le Conseil d'Administration à titre provisoire le 6 mai 2024, en remplacement de M. Karl-Heinz SERVOS, démissionnaire.

En conséquence, M. Jens FRANZECK exerce ses fonctions pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations, pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures 40.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président,



Martin SION

Les Scrutateurs,



Martin SION Marc DUBOIS

Le Secrétaire,



Michel DOUBOVICK

Extrait du procès-verbal de la 125^{ème} séance du Conseil d'Administration

Lundi 6 mai 2024

Le Conseil d'Administration de la société Ariespace Participation (la « **Société** ») s'est réuni le lundi 6 mai 2024 à 9 heures, dans les locaux d'ArianeGroup situés Immeuble Le Ponant A, 19 rue Leblanc, 75015 Paris, afin d'examiner l'ordre du jour suivant :

1. Changement dans la composition du Conseil d'administration de la Société (information et décision),

2. (...)

(...)

1. Changement dans la composition du Conseil d'administration de la Société (information et décision)

A. Changement pour SABCA (administrateur)

Dans une lettre en date du 29 avril 2024, SABCA, administrateur d'Ariespace Participation, a informé le Conseil d'un changement de son représentant permanent au Conseil d'administration d'Ariespace Participation. M. Thibault JONGEN est désormais remplacé par M. Marc DUBOIS.

Le Conseil prend acte de ce changement de représentant permanent de SABCA et souhaite la bienvenue à M. Marc DUBOIS.

(...)

B. Changement pour un administrateur ArianeGroup

Dans une lettre en date du 30 avril 2024, ArianeGroup a informé le Conseil de la démission de M. Karl Heinz SERVOS, administrateur d'Ariespace Participation.

Prenant acte de la démission de M. Karl Heinz SERVOS de ses fonctions d'administrateur de la Société, le Conseil d'administration, décide à l'unanimité de coopter en remplacement M. Jens FRANZECK, avec effet à l'issue de la présente réunion, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir en 2027 en vue de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Conformément aux dispositions légales, la cooptation de M. Jens FRANZECK sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

(...)

Le Conseil donne pleins pouvoirs à tout porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes formalités légales.

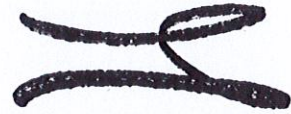
Certifié conforme à l'original



MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'E' or similar character.

Arianespace Participation

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de €
8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Arianespace Participation

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Arianespace Participation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Arianespace Participation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

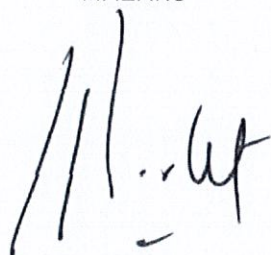
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 24 mai 2024

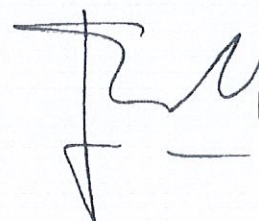
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Jean-Luc Barlet

ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Christophe Goudard

Arianespace Participation

Société anonyme au capital de 3 937 982,99 €

Siège social : Boulevard de l'Europe – Valéry Giscard d'Estaing, 91006 Evry-Courcouronnes, France

RCS Evry 350.012.522 | TVA FR65350012522 | APE/NAF 6420 Z

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023
Documents de synthèse

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe
- Bilan après résolutions de l'Assemblée Générale

* * *

BILAN au 31 décembre 2023

(Euro)

AU 31.12.2023			AU 31.12.2022	PASSIF	Note	AVANT REPARTITION	
BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET			AU 31.12.2023	AU 31.12.2022
0	0	0	0	CAPITAUX PROPRES			
				CAPITAL dont versé: 3 937 982,99 €	3	3 937 983	3 937 983
				PRIME D'APPORT		363 388	363 388
				RESERVE LEGALE		393 798	393 798
				RESERVE STATUTAIRE ORDINAIRE		0	0
				REPORT A NOUVEAU		-24 111 908	23 422 769
				RESULTAT DE L'EXERCICE		-25 867 605	-47 534 676
				Sous total : situation nette		-45 284 344	-19 416 738
0	0	0	0				
				PROVISIONS REGLEMEENTEES		0	0
				Total I	3	-45 284 344	-19 416 738
				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		48 387 444	22 653 300
				Total II		48 387 444	22 653 300
0	0	0	0				
				DETTES			
188 532 202	184 521 939	4 010 263	4 010 263	DETTES FINANCIERES			
				Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		0	0
5	5	0	0	Emprunts, dettes financières diverses		0	0
188 532 207	184 521 944	4 010 263	4 010 263	Sous total		0	0
188 532 207	184 521 944	4 010 263	4 010 263				
				AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES			
				DETTES D'EXPLOITATION			
				Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0	0
				Dettes fiscales et sociales			
				Autres			
				Sous total		0	0
0	0	0	0				
420 086	0	420 086	510 548	DETTES DIVERSES			
				Sur immobilisations et comptes rattachés			
0	0	0	0	Fiscales (impôts s/ bénéfices)		0	0
191 686	0	191 686	54 457	Autres		1 518 935	1 338 706
611 772	0	611 772	565 005	Sous total	4	1 518 935	1 338 706
0		0	0				
611 772	0	611 772	565 005	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		0	0
				Total III		1 518 935	1 338 706
0		0	0				
0		0	0	ECART DE CONVERSION PASSIF (IV)		0	0
189 143 979	184 521 944	4 622 035	4 575 268	TOTAL GENERAL (I à IV)		4 622 035	4 575 268

COMPTE DE RESULTAT au 31 décembre 2023

(Euros)

	Réf	AU 31/12/2023	AU 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Montant net du chiffre d'affaires			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions			
Autres produits			
TOTAL I		0	0
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Coût d'achat des marchandises vendues			
Achats stockés d'approvisionnements			
Variation de stocks d'approvisionnements			
Achats non stockés de matières et fournitures			
Achats de sous-traitances			
Services extérieurs			
Personnel extérieur à l'entreprise			
redevances de crédit bail (mobilier)			
Autres services extérieurs		31 159	28 290
Consommations en provenance de tiers		31 159	28 290
Impôts sur rémunérations			
Autres impôts		382	387
Impôts, taxes et versements assimilés		382	387
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements des immobilisations			
Dotations aux provisions :			
pour risques et charges d'exploitation			
pour dépréciation des actifs circulant			
Autres charges de gestion courantes (redevances)		73 441	76 765
TOTAL II		104 982	105 442
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-104 982	-105 442
QUOTES PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III et IV)		0	0
PRODUITS FINANCIERS			
Des participations			
Valeurs mobilières et autres créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, et transfert de charges			
Différences positives de change			
Produits nets cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL V		0	0
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions		25 734 144	47 427 693
Intérêts et charges assimilés		29 630	1 600
Différences négatives de change			
Charges nettes cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
TOTAL VI		25 763 774	47 429 293
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	5	-25 763 774	-47 429 293
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		-25 868 756	-47 534 735
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises s/ provisions et transferts de charges			
TOTAL VII		0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
TOTAL VIII		0	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		0	0
PARTICIPATION DES SALARIES (IX)		0	0
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	6	-1 151	-59
TOTAL PRODUITS (I + III + V + VII)		0	0
TOTAL CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		25 867 605	47 534 676
BENEFICE ou PERTE		-25 867 605	-47 534 676

TABLE DES MATIERES
de l'annexe au 31.12.2023

	Note
– Arrêté des comptes	
– Faits significatifs de l'exercice 2023	
– Règles et méthodes comptables	
– Compléments d'informations relatifs au bilan	1 à 4
– Compléments d'informations relatifs au compte de résultat	5 à 7
– Autres informations :	
• Engagements financiers	8
• Renseignement concernant les Filiales et participations	9
• Total des honoraires de Commissariat aux Comptes de l'exercice	10
• Dettes et créances d'impôts différées provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges	11
• Effectif moyen employé durant l'exercice	12
• Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration de direction et de surveillance	13
• Consolidation	14
• Intégration fiscale	15
• Relations intra-groupe	16

ARRETE DES COMPTES

Les comptes annuels d'Arianespace Participation de l'exercice 2023, qui présentent une perte nette de -25,9 M€ et des capitaux propres négatifs de -45,3 M€, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 6 mai 2024 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2023

Une provision pour risques a été constituée au 31 décembre 2022 pour un montant de 22,7 M€.

Aux termes d'un procès-verbal en date du 28 juillet 2023, les actionnaires de la Société ont constaté qu'en raison de l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les capitaux propres de la Société étaient inférieurs à la moitié du capital social et ont décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.

Une dotation complémentaire est comptabilisée fin 2023 à hauteur de 25,7 M€ pour porter le total de la provision à 48,4 M€ au 31 décembre 2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POST-CLOTURE

Pas d'événement post-clôture.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, avec le règlement ANC n° 2016-07 du Comité de la réglementation comptable du 4 novembre 2016, ainsi qu'avec les avis et recommandations ultérieurs du CNC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des règles et des méthodes comptables.
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité pour l'entreprise. Arianespace Participation détermine la valeur d'utilité en fonction de la quote-part de l'actif net comptable de ses filiales à la date de clôture, corrigé des plus ou moins-values latentes sur valeurs mobilières de placement. Une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable des titres.

Intégration fiscale

Cf. le chapitre « Autres informations », Note 15

Unité monétaire

Les chiffres indiqués dans l'Annexe sont exprimés, sauf indication contraire, en milliers d'euros (K€).

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

1 - PARTICIPATIONS :

Au 31 décembre 2023 la valeur des participations est la suivante :

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Variation 2023
Arianespace SAS	184 522	184 522	0	0
S3R	4 010		4 010	-
	188 532	184 522	4 010	0

(K€)

2 – CREANCES DIVERSES :

Cette rubrique correspond, dans le cadre du régime de l'intégration fiscale, à :

Créance I.S 2023 sur notre filiale S3R	420 K€

Total des créances à percevoir	420 K€

3- CAPITAUX PROPRES :

La composition du capital social au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Capital social	3 937 982,99 €
Valeur nominale des actions	0,01 €
Nombre de titres à la clôture	393 798 299

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

L'analyse de la variation des capitaux propres est résumée dans le tableau ci-dessous :

	Au 01/01/23	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Résultat de l'exercice 2023	Mouvements de l'exercice	Au 31/12/23
Capital	3 938				3 938
Prime d'Apport	363				363
Réserves	394				394
Report à nouveau	23 423	-47 535			-24 112
Résultat de l'exercice précédent	-47 535	47 535			0
Résultat de l'exercice			-25 867		-25 867
Provisions réglementées					-
	-19 417	0	-25 867	-	-45 284

(K€)

4 - DETTES DIVERSES :

Cette rubrique correspond, à :

- Dette envers Arianespace SAS (*)	419 K€
- Emprunt Arianespace SAS	1 100 K€

Total des créances à percevoir	1 519 K€

(*) *Produit d'intégration fiscale*

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

5 - STRUCTURE DU COMPTE DE RESULTAT :

Le résultat déficitaire de l'exercice 2023 se décompose pour ses éléments significatifs en :

- Résultat courant avant impôt		-25 868 K€
Dont exploitation	-105	
Dont financier	-25 763	
- Résultat exceptionnel		-
- Produit d'intégration fiscale		1

Résultat net de la période		-25 867 K€

6 - RESULTAT FINANCIER :

Le résultat financier négatif correspond essentiellement à :

- Une dotation complémentaire à la provision pour risques (relative aux fonds propres négatifs d'Arianespace SAS)	25 734 K€
---	-----------

7 - IMPOT SUR LES BENEFICES (intégration Fiscale – montants en euros) :

Décomposition de l'impôt sur les bénéfices 2023 (I.S. et contributions)

Première partie : Nature

- Impôt sur les sociétés	25%	Néant
- Contribution Sociale	3,3%	Néant

		0
- Intégration fiscale « produits » des sociétés intégrées (*)		<u>-1 151</u>
- Impôt sur les sociétés (produit)		<u>-1 151</u>
(*) <i>Produit d'intégration fiscale</i>		

Deuxième partie : Contenu spécifique – Ventilation

	Bénéfice Fiscal (€)	Déficit Fiscal (€)
Arianespace SAS		49 009 025
S3R	1 680 343	
Résultat fiscal des « Filles »	1 680 343	49 009 025
IS et contributions (*)	420 086	-418 935
Tête de Groupe		134 612
Résultat Fiscal d'ensemble IS correspondant à 25%	Néant	47 463 294
<i>(*) Produit d'intégration fiscale</i>		

(*) NB : Le produit net des sociétés intégrées de 1 151 € représente l'IS dû par S3R de 420 086 € sous déduction du produit d'intégration fiscale de 418 935 € réalloué à Arianespace S.A S résultant de son déficit.

AUTRES INFORMATIONS

8 – ENGAGEMENTS FINANCIERS : Néant.

9 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS : Voir tableau page suivante.

10 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TOTAL DES HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES DE L'EXERCICE:

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 15,3 k€ et correspond au contrôle légal des comptes.

11 – DETTES ET CREANCES D'IMPOTS DIFFEREES PROVENANT DES DECALAGES DANS LE TEMPS ENTRE LE REGIME FISCAL ET LE TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS OU DES CHARGES : non significatif

12 – EFFECTIF MOYEN EMPLOYE PENDANT L'EXERCICE : Néant

13 – REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE : Néant

14 – CONSOLIDATION : Le Groupe Arianespace est consolidé par ArianeGroup depuis le 31 décembre 2016.

15 – INTEGRATION FISCALE :

Depuis le 1er janvier 2011, Arianespace Participation représente la tête de Groupe au sein du Groupe fiscal intégré (l'option fiscale a été ensuite reconduite).

Le Groupe fiscal intégré est ainsi constitué :

- Société Mère, tête de Groupe : Arianespace Participation
- Filiales intégrées : S3R et Arianespace SAS

Arianespace Participation :

- calcule le résultat d'ensemble du Groupe Fiscal intégré,
- encaisse l'impôt sur les sociétés dû par les Filiales,
- verse à la Direction Générale des Impôts l'I.S. dû par le Groupe.

La convention d'intégration fiscale conclue avec les filiales ci-dessus au 1er janvier 2011 précise les modalités de répartition de l'impôt sur les Sociétés (I.S.) assis sur le résultat d'ensemble du Groupe et qui sont principalement les suivantes :

- Lorsqu'elle est bénéficiaire, Arianespace Participation (comme chaque filiale intégrée) doit verser, à titre de contribution au paiement de l'I.S. dû au titre du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe intégré, un montant d'impôt correspondant à l'I.S. dont Arianespace Participation aurait été redevable, si elle avait fait l'objet d'une imposition séparée.
- Dans l'hypothèse où Arianespace Participation est déficitaire, la partie de l'économie d'I.S. procurée au Groupe intégré (résultat d'ensemble) et provenant des déficits dégagés par Arianespace Participation est réallouée, à cette dernière.

D'autre part, en qualité de tête de Groupe, Arianespace Participation bénéficie de l'économie d'impôt résultant de l'application du régime d'intégration fiscale (hormis l'économie d'impôt issue de l'utilisation des déficits qui, elle, est réallouée aux filiales déficitaires).

Renseignements concernant les filiales et participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS										
<i>(En Euros)</i>										
SOCIETES	Capital	Réserves et report à nouveau (avant affectation du résultat de l'exercice 2023)	Quote part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice (H.T.)	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours du dernier exercice
				Brute	Nette					
A – RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DE NOTRE CAPITAL										
ARIANESPACE SAS	372 069	-23 025 369	100%	184 521 944	0	0	0	399 106 852	-25 734 144	0
S3R	4 256 000	5 897 687	93,95%	4 010 263	4 010 263	0	0	0	1 260 257	0
B – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCEDE PAS 1 % DE NOTRE CAPITAL										
Filiales Françaises (ensemble)					0	0	0			

16 – RELATIONS INTRA GROUPE

La part des opérations réalisées avec des entreprises liées dans le montant des principales rubriques des comptes annuels est présentée dans le tableau suivant :

	(K€)	
	TOTAUX au 31/12/23	
	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles ARIANESPACE PARTICIPATION a un lien de participation
RUBRIQUES DU BILAN		
<u>ACTIF</u>		
Créances diverses (impôts sur les bénéfices)	420	
Autres créances		
<u>PASSIF</u>		
Emprunts	1 100	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes diverses (impôts sur les bénéfices)	419	
RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT		
<u>PRODUITS</u>		
Chiffre d'affaires et autres produits		
Intérêts et produits assimilés		
Acomptes sur dividendes		
<u>CHARGES</u>		
Charges d'exploitation (filiale ARIANESPACE SAS)	83	
Intérêts et charges assimilés	30	